

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Feuilleton du *Courrier du Canada*.

QUEBEC, 21 Sept. 1877—No. 9.

VOYAGE

—AU—

CENTRE DE LA TERRE.

Par JULES VERNE.

(Suite.)

—Allons, dis-je, je suis forcé d'en convenir, la phrase de Saknussemm est claire & ne peut laisser aucun doute à l'esprit. J'accorde même que le document a un air de parfaite authenticité. Ce savant est allé au fond du Sneffels; il a vu l'ombre du Scartaris caresser les bords du cratère avant les calendes de juillet; il a même entendu raconter dans les récits légendaires de son temps que ce cratère aboutissait au centre de la terre; mais quant à y être parvenu lui-même, quant à avoir fait le voyage & à en être revenu, s'il l'a entrepris, non, cent fois non!

—Et la raison? dit mon oncle d'un ton singulièrement moqueur.

—C'est que toutes les théories de la science démontrent qu'une pareille entreprise est impraticable!

—Toutes les théories disent cela? répondit le professeur en prenant un air bohème. Ah! les vilaines théories! comme elles vont nous gêner, ces pauvres théories!

Je vis qu'il se moquait de moi, mais je continuai néanmoins.

—Oui! il est parfaitement reconnu que la chaleur augmente environ d'un degré par soixante-dix pieds de profondeur au-dessous de la surface du globe; or, en admettant cette proportionnalité constante, le rayon terrestre étant de quinze cents lieues, il existe au centre une température de deux millions de degrés. Les matières de l'intérieur de la terre se trouvent donc à l'état de gaz incandescent, car les métaux, l'or, le platine, les roches les plus dures, ne résistent pas à une pareille chaleur. J'ai donc le droit de demander s'il est possible de pénétrer dans un semblable milieu!

—Ainsi, Axel, c'est la chaleur qui t'embarrasse.

—Sans doute. Si nous arrivions à une profondeur de dix lieues seulement, nous serions parvenus à la limite de l'écorce terrestre, car déjà la température est supérieure à treize cents degrés.

—Et tu as peur d'entrer en fusion?

—Je vous laisse la questions à décider, répondis-je avec humeur.

—Voici ce que je décide, répliqua le professeur Lidenbrock, en prenant ses grands airs; c'est que ni toi ni personne ne sait d'une façon certaine ce qui se passe à l'intérieur du globe, attendu qu'on connaît à peine la douze millièmes partie de son rayon; c'est que la science est éminemment perfectible & que chaque théorie est incessamment détruite par une théorie nouvelle. N'a-t-on pas cru jusqu'à Fourier que la température des espaces planétaires allait toujours diminuant, & ne sait-on pas aujourd'hui que les plus grands froids des régions éthérées ne dépassent pas quarante ou cinquante degrés au-dessous de zéro? Pourquoi n'en serait-il pas ainsi de la chaleur interne? Pourquoi, à un certain profondeur, n'atteindrait-elle pas une limite infranchissable, au lieu de s'élever jusqu'à un degré de fusion des minéraux les plus réfractaires?

Mon oncle plaçant la question sur le terrain des hypothèses, je n'eus rien à répondre.

—Eh bien, je te dirai que de véritables savants, Poisson entre autres, ont prouvé que, si une chaleur de deux millions de degrés existait à l'intérieur du globe, les gaz incandescents provenant des matières fondues acquerraient une élasticité telle que l'écorce terrestre ne pourrait y résister & éclaterait comme les parois d'une chaudière sous l'effort de la vapeur.

—C'est l'avis de Poisson, mon oncle, voilà tout.

—D'accord, mais c'est aussi l'avis d'autres géologues distingués, que l'intérieur du globe n'est formé ni de gaz, ni d'eau, ni des plus lourdes pierres que nous connaissons, car, dans ce cas, la terre aurait un poids deux fois moindre.

—Oh! avec les chiffres on prouve

tout ce qu'on veut!

—Et avec les faits, mon garçon, en est-il de même? N'est-il pas constant que le nombre des volcans a considérablement diminué depuis les premiers jours du monde, & si chaleur centrale il y a, ne peut-on en conclure qu'elle tend à s'affaiblir?

—Mon oncle, si vous entrez dans le champ des suppositions, je n'ai plus à discuter.

—Et moi j'ai à dire qu'à mon opinion se joignent les opinions de gens fort compétents. Te souviens-tu d'une visite que me fit le célèbre chimiste anglais Humphry Davy en 1825?

—Aucunement, car je ne suis venu au monde que dix-neuf ans après.

—Eh bien, Humphry Davy vint me voir à son passage à Hambourg. Nous discutâmes longtemps, entre autres questions, l'hypothèse de la liquidité du noyau intérieur de la terre. Nous étions tous deux d'accord que cette liquidité ne pouvait exister, par une raison à laquelle la science n'a jamais trouvé de réponse.

—Et laquelle? dis-je un peu étonné.

—C'est que cette masse liquide serait sujette, comme l'Océan, à l'attraction de la lune, & conséquemment, deux fois par jour, il se produirait des marées intérieures qui, soulevant l'écorce terrestre, donneraient lieu à des tremblements de terre périodiques!

—Mais il est pourtant évident que la surface du globe a été soumise à la combustion, & il est permis de supposer que la croûte extérieure s'est refroidie d'abord, tandis que la chaleur se réfugiait au centre.

—Erreur, répondit mon oncle; la terre a été échauffée par la combustion de sa surface, non autrement. Sa surface était composée d'une grande quantité de métaux, tels que le potassium, le sodium, qui ont la propriété de s'enflammer au seul contact de l'air & de l'eau; ces métaux prirent feu quand les vapeurs atmosphériques se précipitèrent en pluie sur le sol, & peu à peu, lorsque les eaux pénétrèrent dans les fissures de l'écorce terrestre, elles déterminèrent de nouveaux incendies avec explosions & éruptions. De là les volcans si nombreux aux premiers jours du monde.

(à suivre.)

Lettres de Rome.

Rome, 28 août.

Le garde des sceaux ou ministre de la justice Mancini est un avocat sombre et retors, dévoré par une double maladie, une maladie physique et une maladie intellectuelle, qui toutes deux contribuent à aiguïser sa haine contre l'Eglise. Un homme de bien — dans le sens chrétien — ne saurait, à l'heure présente, tenir un portefeuille, surtout celui de la justice, en Italie. Il faut qu'il soit sectaire. Mais il y a sectaire et sectaire. Le sectaire à l'intérieur, à la guerre, à la marine, aux finances, à l'agriculture, aux affaires étrangères, à l'instruction publique, aux travaux publics, est de tempéraments divers. A la justice il doit avoir des aptitudes spéciales: il doit être avocat surtout. Pour porter des coups fourrés au cœur du Christ, pour dépouiller le Christ légalement, le robin a des ressources à lui. Dans sa main, l'épée de la justice se change en un couteau: il égorge en silence.

A cette heure, M. Mancini rêve d'obtenir l'approbation d'un sien projet de loi, élaboré sous les ombrages de la villa royale de Quisisana. Il l'obtiendra, cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Le sanhédrin législatif n'a rien à lui refuser. Appliquera-t-il sa loi? Je dis non. Il ne s'agit pas d'attenter à la propriété ecclésiastique. C'est fait. Il s'agit d'élire le Pape, les évêques et les curés. Il s'agit d'entreprendre contre l'esprit de Dieu même, et Dieu ne le permettra point.

L'Unità cattolica rappelle l'article 18 de la loi des garanties, qui disait:

Par une loi ultérieure il sera pourvu à la réorganisation, à la conservation et à l'administration de la propriété ecclésiastique.

Or, cet article qui devait être une garantie pour la papauté, pour son indépendance et sa liberté, se change, sous la plume de M. Mancini, en un moyen nouveau de persécution et de tyrannie. Dans son projet, il décide qu'une commission provinciale prendra possession des biens des évêques, un conseil provincial des biens des paroisses, que les populations intéressées pourvoient, sous LA TUTELLE DE L'AUTORITÉ, à leurs conditions religieuses en élisant librement les ministres des cultes qu'ils estimeront les meilleurs.

Si pour élire un député, il est nécessaire d'être citoyen italien, de payer un cens, etc., quelles qualités

seront requises pour élire le Pape, les évêques, les curés? Un Français, un Anglais, un Allemand, un protestant, un juif, un athée, un libre-penseur, seront-ils appelés à décider de l'élection des évêques et des curés? M. Mancini n'en dit mot. D'après lui, l'autorité étendant sa tutelle sur les populations intéressées et se servant des influences de la commission provinciale et du conseil provincial, fera-t-elle des évêques et des curés schismatiques?

Comme aucun catholique, vrai fils de l'Eglise, ne pourra prendre part à de telles élections, il en résultera que les évêques et les curés seront choisis de même que les députés, par des employés, par des gardes de police, par des géoliers, par des soldats auxquels on adjointra le rebut de la société chrétienne et les juifs du ghetto. Mais il y aura toujours une Eglise, il y aura toujours des évêques et des curés, tous légitimement élus, auxquels la main sacrilège de M. Mancini et des sectaires italiens ne touchera point. Et le vrai peuple catholique sera avec Pie IX, qui a continué l'apôtre Pierre, et qui préconisera des évêques et instituera des curés selon le cœur de Dieu.

En présence de ces projets, les catholiques d'Italie sont obligés de coudre leurs reins et de s'armer spirituellement pour de nouveaux combats. Il surgira, je n'en doute pas, de grandes résolutions, de grands courages. Vous savez déjà les ardeurs de ce vaste parti, qui n'est point, à vrai dire, un parti, mais la nation même. Il y a sans doute beaucoup et beaucoup à faire. Mais la presse montre d'une part une vitalité généreuse à Rome, à Naples, à Turin, à Milan, à Gènes, à Venise et dans d'autres centres de second ordre, et, d'autre part, les municipalités révolutionnaires tombent peu à peu sous le souffle des électeurs catholiques, pour faire place à des municipalités qui respectent et font respecter la foi.

Le troisième congrès catholique fut indignement et traitreusement dispersé l'an dernier à Bologne; mais le conseil permanent des congrès a vigoureusement préparé la quatrième réunion, que M. Acquaderni ne tardera pas à convoquer à Lucques, me dit-on.

A propos de M. Acquaderni, il vient d'ouvrir à Bologne une souscription pour venir en aide au cardinal Parrochi, archevêque de cette ville. M. Mancini a fait au prélat l'honneur de lui refuser l'aveu, et les fidèles de son diocèse se cotisent afin de lui offrir une rente égale à celle qu'il aurait reçue sans la perfidie du ministre.

Lettres de Vienne.

Vienne, 29 août.

Le comte Andrassy se livre fréquemment à des débâches d'esprit. Il émet à chaque instant des formules originales pour peindre brièvement la situation. Quoique ses mots ne soient pas toujours marqués au coin du sérieux et du bon sens, ils ne manquent pas de produire quelque effet. C'est probablement tout ce que désire l'habile homme d'Etat si friand de réclame et jaloux avant tout de passer pour spirituel. Il y a quelques mois, devant le Reichsrath, il a caractérisé son système par une politique "de cas en cas"; aujourd'hui, s'il faut en croire le correspondant du Times, très bien vu au ministère des affaires étrangères, cette politique se résume dans ces cinq mots: "Ne pas faire de bêtises!" Telle aurait été la réponse laconique de M. Andrassy à un diplomate de la vieille roche assez naïf pour lui demander quel était son plan arrêté en raison des complications européennes. Naturellement nos officieux trouvent admirable cette banalité digne de feu Joseph Prud'homme, et l'incertitude continue à être à l'ordre du jour.

Mais les louanges de la presse officieuse ne sont pas les seules que recueille le comte Andrassy; il a l'honneur, dont sans doute il est très fier, de recevoir une lettre de félicitations du prince de Bismarck comme récompense de son zèle dans la question des protestations à la Porte, à l'occasion de la violation de certaines stipulations de la convention de Genève par les soldats Turcs, violations constatées par le major prussien Liegnetz.

Il faut sans doute consolider de nouveau l'alliance des trois empereurs qui, dans la pensée de M. de Bismarck, doit lui permettre de gagner le temps nécessaire pour remettre à flot ses combinaisons politiques atteintes par la résistance victorieuse des Turcs. Or, l'Autriche-Hongrie, si la Russie eût été victo-

rieuse, n'était-elle pas exposée à payer matériellement et moralement les frais de la guerre? Et c'est elle qui maintenant se prête à sortir d'embarras Messieurs de Bismarck et Gortschakoff. Ainsi, il aurait été convenu à Ischl que si les armes russes éprouvent un nouvel échec considérable, l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne réunies imposent aux Turcs une suspension d'armes de plusieurs mois, afin que le czar puisse rassembler sur le Danube un million d'hommes et venir à bout rapidement de son faible adversaire.

Ce n'est pas l'empereur François-Joseph qu'il faut accuser en ces circonstances; le souverain autrichien est une nature foncièrement bienveillante et honnête, ne croyant pas à la tromperie parce qu'il s'en sent incapable. Mais que penser du ministre qui se laisse ainsi tromper? Heureusement que l'Autriche-Hongrie n'est pas absolument à la merci des vastes conceptions du comte Andrassy. En Hongrie, en Gallicie, on juge de toute autre manière. M. Tisza, le président du conseil hongrois, vient d'arriver ici pour déclarer catégoriquement qu'il ne répondrait pas des embarras pouvant survenir, vu l'excitation des esprits dans le royaume de Hongrie, si la Serbie recommençait la lutte sur la demande du quartier général russe.

D'autre part, le projet d'adresse accepté par la grande majorité de la diète de Léopol contient, quant à la politique extérieure, le passage suivant, rédigé par l'un des personnages les plus influents de la Gallicie, M. de Grocholski.

" Sous le prétexte de restauration de droits nationaux et sous celui d'unité de race et de religion, il s'est élevé à nos frontières une guerre des plus sanglantes. Cette guerre a mis à découvert certaines tendances dont le but final n'est autre que l'asservissement de toutes les nationalités slaves au nom du panslavisme. Ces tendances, ainsi que les moyens employés pour leur réalisation, constituent pour la monarchie austro-hongroise, le plus sérieux des dangers. Les déclarations des gouvernements des deux parties de la monarchie nous ont donné la garantie que l'Etat austro-hongrois ne se trouvait préalablement lié par aucun engagement, et conséquemment nous sommes fondés à croire qu'il n'emploiera pas sa puissance dans une voie susceptible de faciliter la victoire aux dites tendances.

" Le courant dangereux menaçant ne peut être arrêté que par une barrière inébranlable formée par les peuples slaves qui entendent ne pas abandonner leur situation nationale particulière. La nation polonaise, malgré ses nombreux sacrifices et souffrances, en possession du sentiment de son inextinguible puissance d'existence, n'abdiquera jamais sa situation nationale particulière. Animé d'un tel esprit nous accourons avec joie à l'appel de votre haute Majesté impériale lorsqu'elle convoque ses fidèles peuples pour la défense énergique des intérêts de la monarchie contre les tendances qui la menacent. Remplis de fidélité et d'amour pour votre Majesté, nous déposons ces déclarations aux pieds du trône en priant Dieu qu'il accorde toujours à notre bien aimé empereur et roi son tout puissant et saint appui.

Afin d'éviter cette démonstration, le gouvernement cisleithan serait, dit-on, résolu à clore brusquement la cession de la diète de Léopol aussitôt après le vote du budget provincial, c'est-à-dire avant l'ouverture des débats de l'adresse.

Contrairement aux prévisions dernières, les Russes et les Roumains sont enfin parvenus à se mettre d'accord. L'armée roumaine coopérera à la lutte à ses risques et périls, sans convention ni engagement de la part de la Russie, et le gros des troupes roumaines est déjà en train de passer le Danube à Corabia et Turnu-Magurelli. Probablement les Serbes ne tarderont pas à venir prêter main-forte aux Roumains, et il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'un traité offensif et défensif ait été conclu entre les deux Etats.

Le comité slave de bienfaisance de Moscou déploie une grande activité. Depuis l'an dernier, il s'occupait de propagande politico-militaire en faveur des Serbes et des Bulgares, il vient encore d'augmenter le domaine de sa sphère d'action en y ajoutant la propagande religieuse. Dans l'assemblée générale du commencement du mois, il a été décidé, à l'unanimité des membres présents, d'honorer la mémoire de Jean Huss en accordant une prime de 500 roubles au meilleur ouvrage " sur l'état actuel de la foi religieuse parmi la popula-

tion bohème."

D'après le programme, les différentes classes de la société tchèque doivent être examinées et leurs opinions relatives relativement aux points suivants: 1o la Papauté, la curie romaine, les jésuites; 2o l'importance historique de Huss et la période hussite; 3o le protestantisme actuel; 4o le mouvement vieux-catholique anti-romain; 5o l'Eglise gréco-slave orthodoxe, autrefois culte national en Bohême et en Moravie.

Ce dernier paragraphe est absolument erroné, puisque les Bohèmes ont été convertis au christianisme par l'Allemagne, et que les apôtres slaves Cyrille et Méthode, reconnaissent l'autorité de Rome.

On signale l'arrivée à Gastein de M. de Keudell. L'ambassadeur d'Italie à Vienne, comte Robilant, s'est aussi rendu dans cette station balnéaire. Il s'agit sans doute d'un conciliabule avec M. de Bismarck au sujet de la politique italienne.

N. S. HARDY, LIBRAIRE.

Venant d'être reçu par les derniers Voiliers.

VIN DE COLLI, CETTE, et SAUTERNE.

Ces vins sont analysés et recommandés comme VINS DE MESSE.

—AUSSI—

Huile d'Olive premier choix par gallons.

N. S. HARDY.

Québec, 23 août 1877.—1m 316

M. Ed. Dolbec,

Autrefois de la maison McCAGHEY & DOLBEC et représentant aujourd'hui la Maison

Renard & Cie.

Invité respectueusement le public et ses amis, tant de la ville que de la campagne, à venir visiter son établissement au

NO. 24, RUE SAINT-PAUL.

BRANCHES D'AFFAIRES:

ARGENTERIE.—Service à thé, Mûlières, Pots à l'eau, Corbeilles, Objets de fantaisie, etc.

PAIENNERIE.—Services à dîner et à déjeuner.

Sets à toilette en pierre et porcelaine, BOLS A LAIT.

ERRERIE.—Lampes, Pots à l'eau, Sets de table, Bœaux, Verres, Cheminées, etc.

POTERIE.—Jarses et Cruches de toutes grandeurs, Pots à café, etc., en grès de Bristol.

VITRES.—Un assortiment complet de belles vitres et en bien bon ordre.

LAMPES.—Depuis 2 jusqu'à 12 lumières, toutes d'un nouveau patron et artistiquement travaillées.

HUILE DE CHARBON.—En quarts et en ca-nistres de 5 gallons à l'usage des familles.

—AUSSI—

PLATS, BASSINS et ASSIETTES en fer blanc

Québec, 4 juillet 1877. —3 mai 1876-c

Douze Piastres.

AVEC douze piastres allez chez L. N. Allaire & Cie., 111, rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec, et vous aurez un moulin àoudre avec table pour coudre avec le pied, et une GARANTIE POUR CINQ ANS.

Le moulin est garanti tout neuf et fait la couture double, est aussi bon, sinon supérieur au moulin àoudre que vous payez ailleurs 45 PIASTRES.

Nous donnons avec chaque moulin àoudre plus de guides que tout autre moulin àoudre vendu à la Haute-Ville.

VOYEZ LA LISTE DES GUIDES.

4 Ourleux,

1 Braideur,

1 Plisseur,

1 Bourdeur,

1 Ourleux,

6 Aiguilles,

6 Bobines, etc. etc.

Venez les premiers jours pour avoir le premier choix.

L. N. ALLAIRE & Cie.,

111, rue St. Pierre, Coin de la rue St. Jacques, Basse-Ville, Québec.

Québec, 8 septembre 1877. 927

Bazar

En faveur de l'Asile du Bon Pasteur, sous le patronage de Son Excellence l'Honorable Luc-Lettelier de St. Just, Lieutenant-Gouverneur.

Ce bazar s'ouvrira dans la maison de Madame O. F. DeFoy, No. 34, rue de la Fabrique, LUNDI, le 24 du présent mois, à DIX HEURES A. M., et se continuera les jours suivants, le dimanche excepté, depuis DIX HEURES A. M., jusqu'à DIX HEURES P. M. Les personnes charitables sont invitées à l'honneur de leur visite.

Les tables seront tenues par les Dames dont les noms suivent:

Madame Owen Murphy, Madame F. Gourleau, " F. E. Roy, " S. J. Bennett, " F. Lesage, " F. Carbray, " J. G. Bossé, " E. C. Gauthier, Mademoiselle Mary-Bella Patton, Chauveau, Flore Roy, Seraphine Roy.

Mesdames Baillargeon, O. Robitaille, et F. X. Langevin présideront à la table des rafraichissements, et seront prêtes à servir la collation aux Dames et Messieurs qui voudront bien favoriser leur table.

Québec, 17 septembre 1877. 347

AUX MESSIEURS DU CLERGÉ

JE SOUSSIGNÉ, certifié que j'ai fait l'analyse chimique d'un vin de COLLINGHAM maintenu en vente chez M. A. Toussaint, épicer de Québec. Je n'ai trouvé dans ce vin, aucune substance étrangère qui induise falsification ou adultération. En conséquence je puis le recommander pour vin de messe. Ce vin est très capiteux et convient très bien aussi pour les malades auxquels l'usage du vin est prescrit.

Québec, 6 juillet 1877.

F. A. H. LARUE, M. A. M. D.

En vente chez A. TOUSSAINT, 78 Rue St. Jean Haute-Ville et chez TOUSSAINT & FRÈRE, 11 Rue St. Pierre Basse-Ville.

Québec, 28 juillet 1877. 300

Propriétés à Vendre.

1o Un emplacement de 47 pieds de front sur 58 pieds de profondeur, situé au coin des rues St. Joseph et St. Anselme, St. Roch, avec maison n bois lambrissée en brique, à 2 étages et hangar en bois à 2 étages.

2o Un emplacement de 60 pieds de front sur 59 pieds de profondeur, situé à Lévis, avec maison en bois à 1 étage.

Pas de rentes de terrains sur 2^o lot.

Conditions libérales.

S'adresser à

LOUIS LESSARD, Sec.-Trés., Québec, 11 Mai 1877. 233

W. M. McDonald.

AVIS SPECIAL.

Enseignes et Lettres d'Ornements.

SUR BOIS ET SUR VERRE.

En Or, en Argent et en Couleur.

Peintures de Scenes,

Rideaux transparents pour Résidences et Vitrines de Magasin,

De toutes grandeurs et de tous p xi

JE SOUSSIGNÉ s'étant assuré des services d'un artiste si hautement recommandable dans cette ligne, M. Paul Gaston Massolte, une attention spéciale sera consacrée à tous les ordres reçus qui seront remplis avec promptitude et à très bas prix.

VENEZ ET ORDONNEZ.

W. M. McDonald,

vient d'ouvrir un stock entièrement neuf et varié de tapisserie anglaise, française et américaine:

—POSSEDE—

UN ASSORTIMENT COMPLET DE PEINTURES, HUILES, VERRE, Etc.

Peintures, Unies et Ornementales, Fresques

EN COULEUR A L'HUILE ET A L'EAU.

On sollicite des commandes de la campagne.

W. M. McDONALD, 56 & 58, rues Couillard & St. Jean. Québec, 18 Avril 1877. 217

Claret ! Claret !!

500 CAISSES DE CLARET DES CELEBRES MAISONS CRUZE & FILS, FRERES, BARTON & GUESTIER, DUGLOS FRERES:

—CONSISTANT EN—

MEDOC FLOIRAC, ST. JULIEN, MARGAUX, BATAILLY, POULET CANET, LEDVILLE, CHATEAU MARGAUX, CHATEAU LAFITTE, CHATEAU LAGRAVADE.

300 caisses de Sauternes des mêmes maisons, consistant en: Sauternes, Haut Barsac, Haut Sauterne, Sauterne en fûts, Chabli Barsac, St. Julien et St. Emillion.

Ces vins ayant été achetés avant les nouveaux droits: nous pourrions les vendre à des prix très modérés.

GINGRAS & LANGLOIS, Rue du Palais, No. 54, Québec, 28 Juin 1877. 259

Nouvellement Arrivé.

VIN DE CETTE

VIN DE MADEE

VIN DE COLLI

000—

Eau-de-Vie HENRI MOUNIER & CIE., FUTAILLES DE 12 GALLONS.

Eau-de-Vie HENRI MOUNIER & CIE., EN CAISSES.

Petits Pots verts EN BOITE D'UNE LIVRE.

Langues de Boeuf EN BOITES DE 3 LIVRES (pour PIC NIC).

VERITABLE EXTRAIT DE BOEUF EN POTS DE 2 ONCES.

GINGRAS & LANGLOIS, Rue du Palais, No. 54, Québec, Juillet 1877. 289

Huile de Petrole No. 1

—A—

20 cents le gallon

CETTE HUILE EST BLANCHE extra affinée et supérieure à toute autre huile vendue en Canada.

Marque SILVER STAR, New-York Standard White.



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallees CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1877-ARRANGEMENT D'ETE.-1877

Table listing shipping routes and schedules for the Allan Line, including destinations like Sardinian, Circassian, and others.

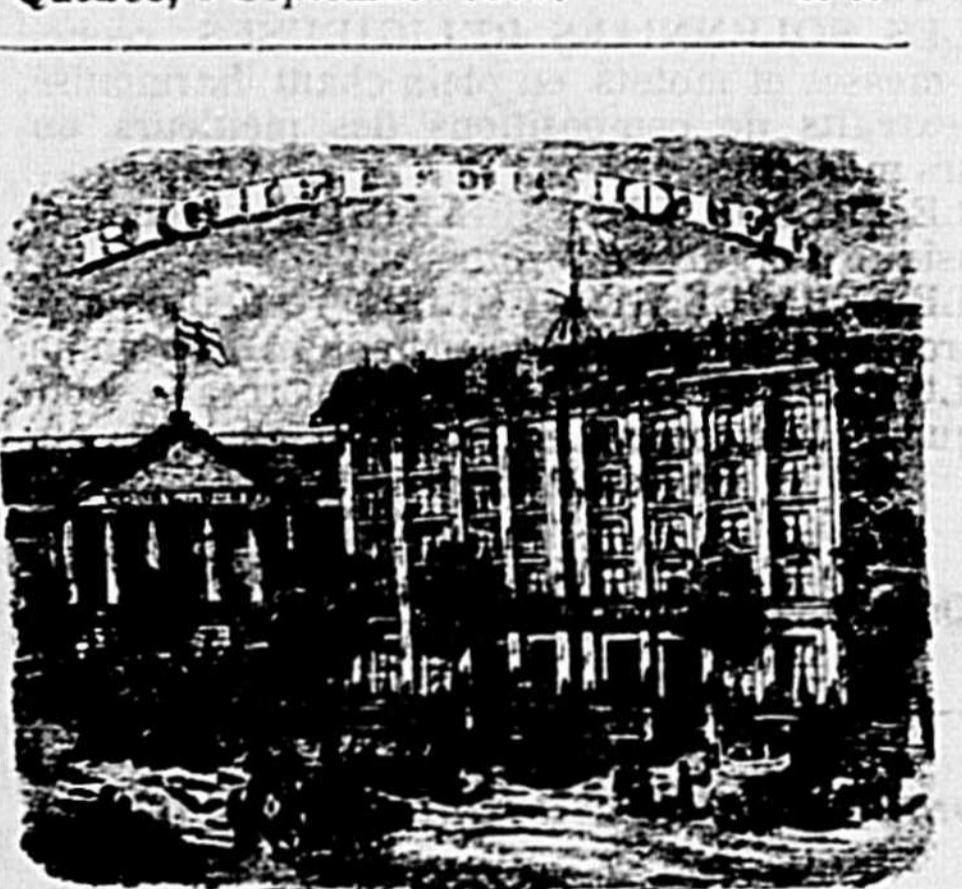
LES VAPEURS DE LA LIGNE DE LA MALLE DE LIVERPOOL. (Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de QUEBEC chaque SAMEDI, arretant à Loch Foyle pour recevoir à bord et débarquer les Mallees et les Passagers allant en Irlande et en Ecosse ou en venant) partiroit comme suit :

Table listing shipping schedules for the Malle of Liverpool line, including dates and ship names.

LES VAPEURS DE LA LIGNE DE GLASGOW. Partiront de Glasgow, chaque MARDI et de Quebec, le JEUDI. Devront partir de Quebec CANADIAN le 6 Sept. 1877.

Table listing shipping schedules for the Glasgow line, including dates and ship names.

Taux du Passage de Quebec. Cabine... \$60.00. Entrepont... \$40.00. Intermediaire... \$25.00.



MONTREAL. Coin des Rues Notre-Dame et Saint-Vincent.

Le nouvel Hotel Richelieu n'est plus l'ancien etablissement que tous les Canadiens-Francais ont visite pendant quarante ans.

LES PRIX SONT MODERES. Toutes les personnes qui ont visite l'hotel, s'accordent a reconnaître les avantages et chacun peut s'en convaincre en y faisant une visite.

ISIDORE B DUROCHER, Proprietaire. Quebec, 16 Juin 1877.

CIGARES ! CIGARES !!

Le soussigné informe respectueusement ses amis et le public en general, qu'il vient de prendre des arrangements qui le font devenir le depositeur des principales manufactures de CIGARES DE LA HAVANE, entre autres de : Joachim Arguilliez ; Partagas.

AGUSTIN JEROME HUOT. Quebec, 2 Mai 1877.

ARRIVEE !! ARRIVEE !! UN nouvel APPROVISIONNEMENT D'EAU MINERALE de la CELEBRE SOURCE ST. LEON.

GINGRAS & LANGLOIS. Quebec, 26 juillet 1877.

Nouvelles MARCHANDISES

Printemps et J. Hamel & Freres, 58, RUE SOUS-LE-FORT.

INFORMENT respectueusement leurs nombreux pratiqués et le public qu'ils viennent de recevoir la plus grande partie de leurs importations de Printemps et d'Été, consistant en Marchandises Anglaises, Allemandes, Françaises et Américaines.

DEPARTEMENT DES DAMES. Etoffes à Manteaux [matelassés]. Etoffes à Robes [grande variété]. Soies de couleur nouvelles [en patrons].

JOS. HAMEL & FRÈRES, 58, RUE SOUS-LE-FORT.

DEPARTEMENT DES MESSIEURS !

Draps, Casimirs, Serges, Tweeds Anglais et Ecossois, Tweeds Canadiens, Draps de fantaisies pour habits, Patrons de veste, Draps en couleur pour pardessus.

JOS. HAMEL & FRÈRES, 58, RUE SOUS-LE-FORT.

Tapis, Rideaux, Prelarts.

Tapis Bruxelles, Tapis Tapiserie, Tapis de Velours, Tapis Ecossois, Tapis Feutre, Tapis Manille, Tapis Escaliers, Tapis Canadiens [tout de Laine], Tapis Americain [Union].

JOS. HAMEL & FRÈRES, 58, RUE SOUS-LE-FORT.

COTON JAUNE

Table listing cotton products and prices, including 1000 Verges Coton Jaune 5 c., 2000 do do 6, etc.

COTON BLANC (Shirting Americain) 4000 Verges de Shirting Americain de 5 à 12 c.

—AUSSI— Couvertures de Laine, Sacs de voyages, Parapluies, Canes, Etoffes à Soutanes, Ornaments d'Eglises, Encens, Galons et Glands d'or.

Qu'un seul prix ESCOMPTE AU COMPTANT

J. Hamel & Freres, 58, RUE SOUS-LE-FORT. Quebec, 18 Mai 1877.

L. BROUSSEAU, Imprimeur et Editeur Proprietaire

CO RR IER DU CANADA. No. 9, Rue Buade, Haute-Ville. QUEBEC.

IMPORTATEUR DE CIRE, CIERGE, ETC.

—ET— Fournisseurs des Fabriques,

Impressions de toutes Especes, tel que :

- TÊTES DE COMPTES, MÉMORANDUMS, CARTES DE VISITE, RAPPORTS, CHÈQUES, et BILLETS, PLACARDS, AFFICHES, DRAFTS, ENVELOPPES, CATALOGUES, LISTE DE PRIX, MONOGRAMMES, CARTES D'AFFAIRES, PROGRAMMES, CIRCULAIRES, LETTRES FUNÉRAIRES, Etc., Etc.

On exécutera pour Avocats :

- BLANCS DE SOMMATION, DEMANDE DE PLAIDOYER, FIAT, COMPARUTION, DECLARATION SUR BILLETS, DECLARATION ACTE HYPOTHECAIRE, SUBPENA, AFFIDAVIT, INSCRIPTION, INVENTAIRE DE PRODUCTION, Pour Notaires :

- BLANCS DE BILLETS, QUITTANCE, PROCURATION, TRANSPORT, CONTRATS DE VENTE, CONTRATS DE MARIAGE, PROTÉT, D'OBLIGATION, BAUX A LOYER, SAISIE-ARRET APRES, JUGEMENT, BREF DE SAISIE-GAGERIE, PROCES-VERBAUX DE SAISIE, OPPOSITION CONTRE VENTE DE MEUBLES, MÉMOIRE DE FRAIS, ETC.

—AUSSI— Pour Huissiers :

BLANCS DE PROCES-VERBAUX DE SAISIE, BLANCS D'AVIS, ETC., ETC., ETC. Les ordres envoyes par écrit recevront toute l'attention et seront exécutés sans délai.

ATTENTION ! ATTENTION !!

BEAU, SOLIDE ET SURTOUT A BON MARCHÉ !

Meubles de toutes Sortes, Au nouvel Etablissement de la Rue St. Paul, BLOCK RENAUD, No. 28.

DEPOT DE LA MANUFACTURE DE MEUBLES DE STE. JEANNE DE NEUVILLE ;

Offerts à la compétition publique à des prix très-réduits. Un escompte libéral est offert aux marchands de la campagne.

P. L. MARCOTTE, Agent, Quebec, 11 Mai 1877.—lan.

COMPAGNIE D'ASSURANCE STADACONA.

Contre le Feu et sur la Vie INCORPORÉE LE 26 MAI 1874.

Capita Autorise \$5,000,000. Depot du Gouvernement \$100,000.

BUREAU A PRINCIPAL : 20, RUE ST. PIERRE QUEBEC.

BUREAU DES DIRECTEURS :

Président.—J. B. RENAUD, Ecr., Directeur de la Banque Union du Bas-Canada. Vice-Président.—Hon. J. SHARPLES, Directeur de la Banque Union du Bas-Canada.

Des bureaux locaux sont établis dans toute la Puissance. Les polices d'Assurance contre le feu et sur la vie sont émises à des taux modérés. Quebec, 10 Janvier 1876.

Encre ! Encre !!

Librairie DERY, 40, Rue St. Pierre, Basse-Ville, Quebec.

GRAND assortiment d'Encre reçu dernière ment. Encre noire et différentes couleurs. Encre à copier, noire, bleu-noire et violette-noire.

Importations Françaises.

Eau de Cologne JEAN MARIE FARINA. LE MONA BOUQUET. Triple extrait de Jockey Club de L. T. Pivert.

J. Hamel & Freres, 58, RUE SOUS-LE-FORT, 58. Quebec, 12 Juillet 1877.

Changement d'Atelier.

Eugene Hamel, ARTISTE-PEINTRE. INFORME les amateurs des Beaux Arts et Messieurs les Curés, qu'il a transporté son atelier au No. 12, rue Ste. Anne, Place d'Armes.



David Ouellet, ARCHITECTE ET TOISEUR.

BUREAU : No. 60, rue St. George. ATELIER : No. 60, rue St. Eustache, Faubourg St. Jean, Quebec.

Architecte Religieuse, une spécialité. Entrepreneur de toutes sortes d'ouvrage d'Architectures, tels que : AUTELS, CHAIRES, ORNEMENTATION, etc., à DES PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

CONDITIONS —DU—

Courrier du Canada.

Prix de l'Abonnement (EDITION QUOTIDIENNE.)

Table listing subscription rates for the Courier du Canada, including CANADA—Un an \$6.00, Six mois \$3.00, etc.

TARIF DES ANNONCES

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir : Six lignes et au-dessous... 50 cents. Pour chaque insertion subséquente 12 1/2.

R. PAMPHILE VALLEE, Rédacteur-en-Chef.

Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à Leger Brousseau, EDITEUR-PROPRIETAIRE, NO. 9, RUE BUADE, HAUTE-VILLE, QUEBEC.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire, No. 9, Rue Buade, H. V., Québec